

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00106 Numéro SIREN : 848 751 160 Nom ou dénomination : A.A.R

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2022 sous le numéro de dépôt 769

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

540

540

513

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillages industriels

8 959

2 301

6 659

6 725

Autres immobilisations corporelles

2 610

402

2 209

1 873

Immobilisations en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières

Participations évaluées selon mise en équivalence

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité en portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

7 785

7 785

8 025

ACTIF IMMOBILISÉ

19 895

3 242

16 652

17 136

Stocks et en-cours

Matières premières, autres approvisionnements

19 654

19 654

9 010

En-cours de - De biens

9 000

9 000

production : - De services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

77 910

77 910

52 152

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients et comptes rattachés

4 373

2 504

1 869

6 301

Autres

8 911

8 911

4 593

Capital souscrit et appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

10 775

10 775

668

Charges constatées d'avance

1 903

1 903

75

ACTIF CIRCULANT

132 526

2 504

130 022

72 799

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF

152 421

5 746

146 675

89 935

Bilan Passif

Capital social ou individuel (dont versé)	5 000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
- Légale		807	
Réserves :			
- Statutaires ou contractuelles			
- Réglementées			
- Autres			
Report à nouveau		15 332	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-65 175	16 139
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-44 036	21 139
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour :			
- Risques			
- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
- Au près des établissements de crédit	75 000		14 305
Emprunts et dettes :			
- Financières diverses	18 187		1 031
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 200		
- Fournisseurs et comptes rattachés	53 167		28 062
Dettes :			
- Fiscales et sociales	39 577		23 399
- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 580		2 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES	190 710		68 796
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	146 675		89 935

Compte de résultat

Ventes de marchandises	463 462	463 462	361 816
Production vendue : - De biens - De services	11 038	11 038	28 087
Chiffre d'affaires net	474 500	474 500	389 903
Production : - Stockée - Immobilisée	9 000		
Subventions d'exploitation reçues	11 497		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	6 392		1 295
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	501 389	391 198	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	413 977	290 779	
Variation de stocks (marchandises)	-25 758	-52 152	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	-10 645	-9 010	
Autres achats et charges externes *	102 996	89 619	
Impôts, taxes et versements assimilés	7 753	3 081	
Salaires et traitements	58 205	37 367	
Charges sociales	10 311	11 250	
- Amortissements sur immobilisations	2 297	946	
- Dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges	2 504		
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION	561 639	371 880	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier	2 437	1 880	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-60 250	19 318	
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	280		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	280		
RÉSULTAT FINANCIER	-280		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-60 530	19 318	

Compte de résultat (Suite)

Sur opérations de gestion	442	
Sur opérations en capital	485	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	927	
Sur opérations de gestion	5 047	284
Sur opérations en capital	525	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 572	284
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-4 645	-283
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		2 896
TOTAL DES PRODUITS	502 316	391 199
TOTAL DES CHARGES	567 491	375 060
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-65 175	16 139

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 146 675 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -65 175 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

SOCIETE A.A.R
SAS au capital de 5000€
Siège social 8, Chemin des Beluzes 42370 RENAISON
SIRET : 84875116000013
RCS de ROANNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JANVIER 2022

Conformément à la loi et aux statuts de la société A.A.R, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle s'est tenue afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à mon approbation les comptes annuels dudit exercice.

EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS et DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels qui sont soumis à mon approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT DE LA SOCIETE

Chiffre d'affaires 474500€

Les achats et charges se sont élevés à 493124€

Les charges de personnel se sont élevées à 68516€

La perte d'exploitation s'élève à 65175 €

Le résultat net comptable s'élève à 65175€

SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

A la clôture de l'exercice,

Les capitaux propres de la société s'élevaient à 5000€

Les dettes de la société s'élevaient à 112510€

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice à venir, je prévois un chiffre d'affaires constant. Une restructuration de la société permettra de réduire les charges fixes loyer et frais liés à la structure par un changement de siège social.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

J'approuve les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un résultat net comptable de -65175€€

RB

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élèveront à la somme de 5806.95€

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous informe de l'absence de conventions réglementées

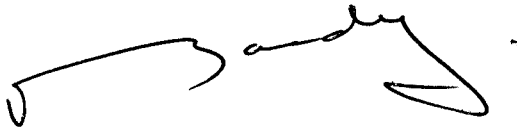
En conclusions, j'adopte les résolutions

Fait à RENAISSANCE

Le 27 janvier 2022

Le président

R. BAUDRY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Baudry', written in a cursive style.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

L'an 2022, le 27 janvier, Monsieur BAUDRY Régis associé unique et président de la société A.A.R, société par actions simplifiées au capital de 5000€ immatriculée au RCS de ROANNE sous le numéro 848751160 et dont le siège social est situé 8 Chemin des Beluzes 42370 RENAISON

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- L'affectation du résultat

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et se soldant par un

Résultat net comptable de -65175€

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés

Deuxième décision :

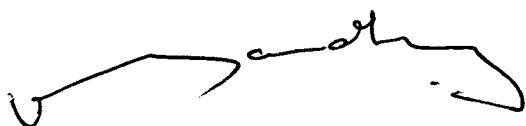
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -65175€ de la manière suivante

- Le solde en report à nouveau soit 65175€€

L'associé unique constatant que la perte de l'exercice s'élevant à 65175€€ ne constituant pas un bénéfice il ne peut y avoir de dividende.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique
Régis BAUDRY



RB